

**MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN**

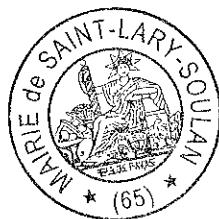
PLACE DE LA MAIRIE - B.P. 40

**65171 - SAINT-LARY-SOULAN CEDEX****RELEVÉ DE DÉCISION****RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020**

<b>Questions</b>	<b>Décisions</b>
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 27 AOÛT 2020.	Approuvé
MISE EN PLACE D'UN SILO A SEL ↳ DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2020. ↳ DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2020.	Adoptée Adoptée
TAXE DE SÉJOUR.	Adoptée
D.S.P. THERMES - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2019 - PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL.	Adoptée
D.S.P. EAU - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2019 - PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL.	Adoptée
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ( <i>ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 2020-52 DU 29/05/2020</i> ).	Adoptée
PEFC CERTIFICATION FORÊTS DURABLES.	Adoptée
COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL.	

SAINT-LARY-SOULAN, le 25 septembre 2020

Le Maire,



André MIR